

Les questions éthiques liées à l'EAD :  
Comment se situer face aux perceptions de tentatives de privatisation de l'enseignement par les entreprises ?

Marianne POUMAY, Chantal DUPONT, Robert PEETERS, LabSET-ULg

---

## Le contexte

Depuis un peu plus de 150 ans, l'évolution globale des systèmes d'enseignement est marquée par un glissement de la sphère idéologique et sociologique vers la sphère économique<sup>1</sup>.

« Société de la connaissance », « Compétences », « Apprendre tout au long de la vie », « Initiation aux TIC », « Autonomie », « Liens avec l'entreprise », « Diversification », « Mobilité », « Citoyenneté », « Lutter contre l'exclusion », « Employabilité », « Compétitivité sur le marché mondial » ... tels sont aujourd'hui les principaux axes du discours européen officiel concernant l'éducation. Plusieurs de ces axes sont indiscutablement liés à des phénomènes économiques.

La formation tout au long de la vie est prônée par les institutions de formation, par la Commission Européenne et par la plupart des employeurs.

Par ailleurs, vu la conjoncture économique actuelle, une personne a peu de chance de passer toute sa carrière auprès du même employeur. Il va donc falloir qu'elle soit flexible, qu'elle puisse acquérir de nouvelles connaissances et compétences.

La possibilité pour une personne de continuer à se former et à acquérir de nouvelles compétences en fonction de ses intérêts est une composante importante à promouvoir et l'enseignement à distance (EAD) est l'un des vecteurs par excellence de ce type de formation.

Comme de nombreuses universités, l'Université de Liège et le LabSET tentent de favoriser la formation tout au long de la vie en proposant une série de programmes ou de cours isolés accessibles à des personnes qui sont déjà sur le marché du travail ou à des demandeurs d'emploi qui veulent soit réorienter leur carrière, soit élargir leurs centres d'intérêt.

## Où est donc le problème ?

En l'absence de toute régulation et dans un contexte européen de réduction des budgets publics qui fragilisent l'école comme service public, la modification des politiques éducatives en vue d'assurer la rentabilité dans un cadre concurrentiel n'est plus un choix, c'est un fait. Parce qu'elle relève encore du domaine public, l'éducation, par le marché qu'elle représente, suscite les plus grandes convoitises des entreprises privées.

L'EAD n'échappe pas à cet attrait, il est au cœur même des débats.

Cette situation suscite en particulier des discussions éthiques quant aux dangers de privatisation et la marchandisation qu'elle pourrait engendrer.

Vouloir rapprocher l'enseignement des exigences du marché, n'est-ce pas accroître l'influence des entreprises dans l'enseignement ?

Proposer des cours à distance va-t-il creuser davantage les écarts sociaux existants ?

La marchandisation de l'enseignement est-elle un danger ?

L'EAD risque-t-il d'accentuer ce danger ?

---

<sup>1</sup> Au 19<sup>e</sup> siècle, le rôle de l'enseignement est essentiellement un rôle de socialisation des citoyens. Progressivement, au 20<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement dans les années 45-75, sous la pression de la croissance économique, le marché du travail exige des niveaux de qualification de plus en plus élevés. La crise économique issue du premier choc pétrolier du milieu des années 70 marque aussi l'enseignement qui subira les mesures d'austérité budgétaire encore en vigueur actuellement.

L'apport du secteur privé peut être une richesse supplémentaire pour nos étudiants et pour l'enseignement que nous dispensons, de plus en plus centré sur des méthodes actives, jouant sur des situations problèmes et une proximité à la réalité professionnelle, qui favorise la contextualisation, la connaissance en profondeur et la motivation des étudiants. Dans ce cadre, des collaborations étroites entre l'enseignement public et le secteur privé bénéficient aux deux parties et sont positivement reçues par les étudiants qui y voient un ajout de sens à leur apprentissage. L'université s'adapte lentement à ces nouvelles méthodes et ces collaborations d'un nouveau type, rendues possibles par l'EAD et les communications nombreuses qu'il favorise.

Cependant, le LabSET reste prudent quant aux types de collaborations à établir avec le privé. Il refuse par exemple que des curricula (programmes entiers, donnant lieu à une certification) soient définis (exclusivement ?) par le privé. En effet, les « certificats » ainsi obtenus, de portée généralement technique ou opérationnelle et comprenant peu de compétences dites « transversales » sont de plus en plus reconnus par les employeurs et représentent un danger de « nivellement par le bas » pour les générations futures. Aider une personne à apprendre et à maîtriser un domaine de compétences ne peut se limiter à l'apprentissage ponctuel d'une suite d'opérations techniques qui se vendent bien à court terme mais risquent fort de n'avoir que très peu de valeur à long terme.

Les formations de courte ou très courte durée développées par les entreprises renforcent la tentation, pour des personnes peu qualifiées, d'amasser une série de « mini-formations » qui n'accordent que très peu d'importance aux compétences transversales, puis de demander une reconnaissance de qualification sur base de ces « mini-formations puzzle ». Le diplôme ainsi acquis ne ferait pas mention du fait que cette personne n'a pas bénéficié du soutien coordonné d'une organisation qui met l'accent sur les compétences transversales comme la recherche d'information, l'autonomie, la résolution de problèmes, la capacité à travailler en groupes, le développement de l'esprit critique, etc. En cas de licenciement, cette personne parfaitement adaptée à un poste fixe aurait bien du mal à proposer ses services à un autre employeur. De plus, au point de vue humain, un amoncellement de compétences strictement utilitaires est certainement moins riche qu'une formation plus englobante et faisant place à la réflexion critique et citoyenne.

L'enseignement doit poursuivre sa mission principale qui est l'accès de tous aux connaissances et aux compétences qui permettent de comprendre le monde, d'y agir en citoyen critique et conscient

Nous voyons donc les collaborations avec le secteur privé comme porteuses de bénéfices, mais uniquement à condition de faire preuve de la prudence nécessaire.

### **Un module de formation pour susciter la réflexion et le débat**

Face à ces enjeux, le LabSET a développé un module de formation comprenant une séance présentielle avec experts invités et le visionnement d'un film<sup>2</sup> amorçant un débat. Ce module est intégré dans nos curricula de formation et notamment dans les programmes Form@sup (Master Complémentaire en pédagogie de l'enseignement supérieur) et FORMADIS (programme d'accompagnement de formateurs qui souhaitent porter leur cours en ligne<sup>3</sup>). En 2004, une cinquantaine d'enseignants et formateurs ont bénéficié de ce module.

Leurs questions, leurs doutes, leurs certitudes ont été débattues, à la lumière d'intervenants d'horizons différents. Afin de diffuser cette problématique et élargir le public cible, nous avons conçu une vidéo retraçant les points de vue des intervenants. Nous espérons que cette vidéo, en touchant des enseignants et formateurs d'origine variée, les aidera à :

---

<sup>2</sup> « Le Cartable de Big Brother », de Francis Gillery

<sup>3</sup> Le programme FORMADIS est soutenu par le Fonds Social Européen, le Ministère de la formation professionnelle de la Région Wallonne et le Ministère de l'enseignement supérieur de la Communauté Française Wallonie Bruxelles.

- prendre conscience de certains enjeux de société liés à l'EAD et des stratégies déployées par certains de ses acteurs ;
- se forger une opinion personnelle nuancée quant à plusieurs questions éthiques.

Susciter un débat éthique n'est pas chose aisée mais nous considérons cet objectif comme important. En effet aujourd'hui, dans la population des régions wallonne et bruxelloise (Belgique), les acteurs de l'EAD sont encore peu nombreux. L'avis de chacun d'entre eux est souvent sollicité lors de réunions, de discussions informelles ou de conférences spécialisées. Il est capital dans ce cas de ne pas participer à la dispersion d'idées préconçues mais plutôt de faire preuve de nuances et de montrer non seulement une bonne connaissance des problèmes d'actualité mais aussi des capacités à se décentrer et à analyser sereinement et constructivement les différents points de vue en présence. Une information actualisée complétée d'un sens critique aigu fera des acteurs de l'EAD des conseillers susceptibles de faire évoluer ces innovations dans un sens favorable. Quelles que soient les orientations choisies, il faut être capable de justifier ses choix et être conscient de leurs implications.

La lecture d'un ouvrage comme le "Tableau Noir" de Gérard de Sélys et Nico Hirtt<sup>4</sup> interpelle les professionnels de l'enseignement à distance. Même si nous partageons une bonne partie des analyses de ces auteurs, nous ne pouvons que souhaiter y introduire des nuances quant aux dangers liés à l'EAD. En EAD comme dans la plupart des domaines, il y a à prendre et à laisser. A nous de mettre au point le meilleur, de choisir les positions les plus sociales, les plus démocratiques, celles qui sont au service de l'apprentissage pour tous et de l'amélioration de la qualité de nos formations par une flexibilisation des usages et l'introduction de méthodes actives porteuses. Là aussi, le débat est important et il nous faut construire des outils qui le suscitent.

Le lecteur intéressé trouvera ci-après une brève description de la structure de la vidéo que nous avons produite pour susciter ces débats.

L'outil est structuré en 4 modules accessibles en hyperliens à partir d'un menu général.

- Le premier module est consacré à l'analyse du contexte.
  1. La dualisation de l'enseignement.  
Quels éléments du contexte socio-économique peuvent expliquer le phénomène de massification de l'enseignement jusque dans les années 1980 ? Quels sont les facteurs qui ont provoqué l'arrêt de la massification et la dualisation de l'enseignement ?
  2. L'utilisation de l'école pour stimuler le marché et l'usage des TIC.  
Qu'est ce qui est mis en place afin de former les futurs travailleurs/consommateurs à la flexibilité ? Pourquoi la priorité des Etats est-elle donnée, aujourd'hui, aux nouvelles technologies et non pas au maintien d'un bon encadrement scolaire ? Qu'en est-il de l'apparition du marketing scolaire ?
  3. La privatisation, la commercialisation de l'école, la transformation de l'école en un nouveau marché lucratif et générateur de profit.  
Quelles formes prend cette privatisation dans l'enseignement supérieur ? Quelles sont les barrières commerciales qui aujourd'hui freinent le développement du marché mondial des services éducatifs ?
- Le second module donne des avis, réflexions de diverses personnes impliquées dans ce contexte : un responsable d'une entreprise, un enseignant du supérieur, un journaliste et une syndicaliste.
- Le troisième module explique la position du LabSET sur 4 questions :

---

<sup>4</sup> de Sélys, G. et Hirtt, N. (1998). *Le tableau noir*. Ed EPO.

1. le potentiel phénomène de dualisation de l'enseignement causé par l'enseignement à distance
  2. l'instruction du privé dans les formations publiques et l'augmentation des formations payantes qui fleurissent un peu partout
  3. le phénomène de la formation tout au long de la vie
  4. le développement et l'usage des technologies dans l'enseignement.
- Le quatrième module donne accès à des extraits du film « Le cartable de Big Brother », de Francis Gillery. Il s'agit d'un condensé d'avis contradictoires d'une vingtaine de personnes impliquées dans cette évolution que connaît l'enseignement.

## **Des réponses ?**

Le message est percutant et l'analyse volontairement stimulante : il ne s'agit pas ici du message classiquement véhiculé dans les instituts d'enseignement et de formation professionnelle ...

A l'expérience, les réactions des participants sont variées et parfois violentes. Il est vrai que les questions éthiques touchent aux valeurs et que la composante affective n'est pas étrangère à ces valeurs.

L'EAD ne résout pas les problèmes de privatisation de l'enseignement, d'inadéquation de certaines formations générales ni des abus de certains employeurs. Notre pari est de réussir à développer des cours à haute valeur ajoutée pédagogique, ceci avec les enseignants en place. Les centres de formation privés ne sont pas exclus de nos partenariats, les entreprises désireuses d'investir dans l'EAD non plus, pour autant qu'elles acceptent nos critères de qualité et les démarches pédagogiques réflexives proposées par le LabSET<sup>5</sup>.

Si une certaine privatisation est inéluctable, il nous faut en tout cas lutter pour que dans l'enseignement public s'installent des pratiques d'enseignement à distance d'une qualité équivalente, voire même supérieure, à celle proposée dans des institutions privées. C'est au prix de cette qualité dans l'enseignement public que nous pourrons lutter efficacement contre les dérives qui guettent notre système scolaire. A nous d'activement oeuvrer pour le déploiement de ces pratiques de qualité qui, à terme, devraient montrer leur efficacité en permettant à une plus forte proportion de personnes d'atteindre le niveau de compétence qu'ils visent.

L'EAD peut être le vecteur de la pire ou de la meilleure des choses. Performant s'il est de qualité, il n'en reste néanmoins qu'un outil, dont l'usage relève, ne l'oublions jamais, de la totale responsabilité de l'auteur du cours et de son institution.

Il est important que tout enseignant impliqué dans un processus de portage à distance de cours soit conscient et réfléchisse aux questions éthiques et sociétales liées à l'EAD. Qu'il puisse identifier ses valeurs, les hiérarchiser, les proclamer et s'y référer systématiquement. Nous tentons de l'y aider.

---

<sup>5</sup> Voir aussi la communication dans le cadre de ce Congrès : Dupont, C. et Poumay, M., Le support aux enseignants dans le portage de cours en ligne comme facilitateur d'un déploiement de méthodes actives dans l'enseignement supérieur.